



Bonne Volonté Mondiale

BULLETIN

2004 N° 2

Bulletin trimestriel destiné à illustrer l'énergie de bonne volonté dans les affaires mondiales

LES LOIS, LA BONNE VOLONTÉ ET LA JUSTICE 1^{ère} Partie

Si nous sommes assez chanceux pour vivre dans une société organisée, les lois sont omniprésentes et règlent presque tous les détails de nos vies exotériques. Nous sommes tellement imprégnés de leur influence que, pratiquement comme l'eau pour le poisson, elles sont un support invisible ; et c'est bien, en effet, ce qu'elles représentent pour la plupart des citoyens. En vérité, l'automobiliste verra les panneaux de limitations de vitesse et les interdictions, et le fumeur, les panneaux d'interdiction de fumer. Ce sont de petits exemples de limitations et d'interdictions qui nous montrent déjà comment les lois cherchent à réconcilier la liberté de l'individu et le bien de l'ensemble. Mais combien parmi nous accordent une pensée à ce vaste ensemble de lois sous-jacentes qui décident de ce qui est légal en matière d'activités, du salaire que l'on gagne, des droits (et des devoirs) qui nous incombent pour le paiement des biens et services, du matériau à utiliser ou non en maçonnerie, et cetera et cetera ? Toutes sont apparues dans des laps de temps très longs, afin de répondre aux besoins d'une société en cours d'évolution. Et les avancées technologiques, en créant de nouveaux modes de relations entre les personnes, demandent des lois de plus en plus nombreuses et sophistiquées.

Il peut nous arriver de pester contre ces énoncés de lois quasi impénétrables, lorsque nous avons l'heur de nous frotter à certaines d'entre elles, disons par exemple, pour une petite dispute à propos des limites d'un terrain. Mais le spectre du hors la loi qui sévit dans certains endroits hante les écrans de télé la nuit, mettant l'accent sur le fait que les lois servent de cadre pour les relations. Cependant, elles ne sont pas en elles-mêmes le garant d'une bonne société ou de relations justes. La dictature la plus répressive peut être maintenue par des lois ; de même qu'une démocratie capitaliste de laisser-faire qui abandonne les pauvres et les faibles à leur triste sort. Alors, que faut-il de plus ? La réponse classique à laquelle on pourrait s'attendre de la part de la Bon-

ne Volonté Mondiale serait, bien sûr, la bonne volonté. Mais cela même n'est pas suffisant. Car les lois elles-mêmes peuvent être bonnes ou mauvaises, selon le degré de fidélité avec lequel elles reflètent le principe de justice, qui en est la clé de voûte. Représentez-vous les lois comme des filtres à travers lesquels la lumière de la volonté de bien peut pénétrer : si une loi a été instituée intelligemment, exprimant la justice, alors la volonté de bien pourra s'écouler sans obstacles, et être orientée dans un sens créateur ; mais si une loi n'est qu'une méchante caricature de la justice, alors même avec la meilleure volonté du monde, notre jugement sera déformé. Ce n'est que lorsque des lois correctes se combinent à la bonne volonté qu'on peut voir l'émergence d'une société de justes relations.

Si nous voulons des lois correctes, cela implique que n'importe quel système de lois devrait être révisé continuellement, dans un but d'amélioration. Dans notre premier article sur l'origine des Lois, nous évoquons le rôle joué par les civils dans ce processus, et émettons des réflexions sur la Justice en tant que Science de l'Intégration. Et dans le transgresseur de la loi (titre provisoire), nous plaidons pour une approche plus éclairée de la réinsertion des criminels dans la société. Sans doute, la bonne volonté vise dans ses grandes lignes à donner à toute personne l'occasion de faire le bien, quel que soit le mal qu'elle aura pu faire, une attitude qui se traduit maintenant dans le mouvement (1) pour la Réhabilitation de la Justice, qui entre autres techniques, instaure une médiation entre la victime et son agresseur, si on le juge approprié. Le fait de relier dans nos pensées ces deux principes de la Bonne Volonté et de la Justice peut développer notre sens de l'opportunité pour créer un monde meilleur, et nous approfondirons le sujet dans notre prochain bulletin.

1. Cf par exemple Réhabiliter la justice en ligne : www.restorativejustice.org

Dans ce numéro :

L'ORIGINE DES LOIS

TRANSGRESSION DE LA LOI

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA GRANDE INVOCATION

www.worldgoodwill.org

Editeur :
Dominic Dibble

L'ORIGINE DES LOIS

D'où vient la loi ? Quelles sont ses racines ? Si nous l'appréhendons sous l'angle sociologique, nous trouverons ses origines dans les us et coutumes des communautés qui nous ont précédés, us et coutumes qui ont, de diverses manières, été codifiés pour donner des lois. Mais nous ne faisons que nous écarter du sujet, car d'où venaient ces coutumes ? Qu'est ce qui a inspiré nos ancêtres pour avoir tel ou tel comportement ? La clé se trouve dans le mot " inspiré ", car des recherches plus poussées font remonter la nature des lois aux origines mêmes de l'être, à la source pure de la création de toutes formes, à l'Esprit. L'Esprit s'exprime inévitablement à travers la Matière au moyen de lois, comme le démontre la physique, et la société des hommes fait écho à ce schéma. Mais l'Esprit ne fait pas que créer des lois toutes faites, pour que le mental humain puisse les découvrir. Sinon, toutes les sociétés de toutes les époques se ressembleraient invariablement. Mais l'Esprit se manifeste plutôt par le biais de concepts éternels, de principes d'abstraction, qui sont captés par le mental dans des lieux et à des époques différents, et qui prennent des formes diverses, en accord avec la société dans laquelle ils s'incarnent. Pour ce qui concerne les lois, l'idée maîtresse est celle de la Justice.

" La Justice " peut donc s'interpréter, ou se définir de multiples façons. Par exemple, une œuvre philosophique récente s'intitule, non pas 'LA théorie de la Justice', mais 'UNE Théorie de la Justice'. La racine de " Justice " vient du mot sanskrit " Yu ", " relier ", qui montre quel rôle la Justice devrait jouer pour relier une communauté. Il est intéressant de noter que " yoga ", qui à notre époque sous entend le raja yoga, ou la méditation, a sensiblement la même origine, ce qui démontre le but d'intégrer les énergies physiques, émotionnelles et mentales d'un individu. Ainsi, nous pourrions percevoir la Justice comme une sorte de raja yoga à l'échelle communautaire – une réflexion concertée élaborée dans des formes concrètes sur ces lois et ces institutions qui vont créer une société bien intégrée. A une époque où on peut trouver dans chaque nation des gens de cultures différentes, ce concept d' " intégration sociale " a pris un nouveau caractère d'urgence, et il est clair qu'on devrait voir la Justice à l'œuvre dans ce processus. Une science de l'intégration sociale devrait promouvoir de justes relations entre tous les divers groupes d'une nation. La relation étroite qui existe entre cette tâche et le thème du service Verseau est mentionnée dans le passage ci-dessous de la Psychologie Esotérique Vol II p.30, édition anglaise :

" Le service est, par excellence, la technique des justes relations de groupe, que ce soit la direction appropriée donnée à un enfant antisocial dans une famille, la sage assimilation d'un fauteur de troubles dans un groupe, le traitement de groupes antisociaux dans nos grandes villes, la technique appropriée à employer pour la direction des enfants dans nos centres d'éducation, ou bien les rapports entre les partis religieux et politiques ou entre les nations. Tout cela fait partie de la nouvelle et croissante Science du

Service. L'imposition de cette Loi de l'âme apportera finalement la lumière dans un monde égaré, ainsi que la libération des énergies humaines dans de bonnes directions " .

Deux autres idées en découlent : premièrement, que tous ceux qui sont officiellement concernés par l'instauration de la justice en société, soit en instituant des lois ou en les appliquant, devraient réfléchir profondément à la nature du service, et à leur rôle en tant que service public ; deuxièmement, que tous les groupes qui sont motivés par le désir de servir leur prochain, y compris les ONG et les organismes d'utilité publique, collaborent également à ce système qui consiste à faire passer l'idée de justice dans des lois concrètes – pas seulement les politiciens et les juges. Ce second point est une importante garantie à une époque où les hommes politiques en particulier, peuvent subir des pressions dans les affaires et autres intérêts financiers, et sont susceptibles de détourner la loi à leur profit, ce qui serait nuisible au but de l'intégration sociale, qui en est la clé de voûte. C'est aussi l'assurance qu'une plus grande partie de la population aura davantage droit de regard sur l'institution des lois, et sur la manière dont elles sont appliquées. Si nous réfléchissons au fait que les lois devraient codifier d'une façon ou d'une autre les valeurs de la communauté tout entière, l'importance de ce dernier point s'éclaire.

On pourrait considérer cet idéal que tous les citoyens devraient avoir droit de regard sur la manière dont ils sont gouvernés par les lois comme une définition de la démocratie. D'autres systèmes de gouvernement, et d'hier et d'aujourd'hui, laissent entendre que les lois devraient être un décodage des valeurs d'une élite, ou à l'extrême d'une autocratie, d'une personne. On en déduit que seule une élite, ou un dirigeant, peut accéder directement à cette notion de Justice. Ce concept pourrait émaner de la doctrine du droit divin, comme en témoigne l'Egypte des pharaons, ou de cette même doctrine du pouvoir divin chez les rois, qui règnent en tant que représentants élus de Dieu, très répandue dans l'Europe médiévale. Cette idée qu'une seule personne peut se prévaloir d'une quelconque autorité du fait d'une inspiration divine particulière peut sonner étrangement à nos oreilles à notre époque moderne. Mais si nous voulons donner un sens plus positif à l'abandon progressif de ces modèles de gouvernement, considérons ceci comme un signe d'évolution en conscience, avec l'idée que de plus en plus de gens en général sont capables de saisir de grandes notions abstraites, telles que la justice. Ceci n'est pas simplement le résultat d'un savoir accru grâce aux systèmes d'éducation, dans la mesure où ce savoir en tant que tel se focalise toujours sur les détails concrets, qui sont le domaine d'application des lois. Cela demande plutôt de faire un effort supplémentaire, pour pénétrer les aspects plus abstraits du Mental Universel, effort rendu possible par les techniques de la méditation. Ce qui ne veut pas dire que tous ceux qui sont en quête de justice passent leur temps à psalmodier, les jambes croisées – pour utiliser un stéréotype de la méditation plutôt rebattu. Mais cela signifie en fait

qu'ils ont appris à concentrer leur mental sur un point plus élevé que les petits détails concrets infimes de la forme, vers le royaume intemporel où siège la Justice. De là, ils peuvent avoir un meilleur aperçu de ce que la Justice demande de nos jours, et détecter les lois en vigueur qui sont obsolètes, et ne cadrent plus avec les idées avancées de l'humanité sur la vie et les circonstances. Le fait même de constater qu'il y ait maintenant tant de groupes assoiffés de justice à différents endroits en est sûrement une preuve.

Toute médaille a son revers. Avec une meilleure compréhension de la Justice, débouchant sur une demande de révision des lois, la zone d'ombre c'est cette tendance à se servir des lois qui existent déjà dans un but égoïste. Cela se produit lorsque un individu oublie que les lois ont été instituées pour servir le bien de l'ensemble, et confond liberté et licence. On trouvera des éléments plus détaillés de ce thème dans un prochain article sur la Loi dans notre Monde Moderne.

LA BONNE VOLONTE C'EST ... promouvoir un esprit de Justice Universelle.

TRANSGRESSION DE LA LOI

Beaucoup de gens dans le monde s'inquiètent énormément de la hausse du taux de criminalité dans leur communauté. Ils se sentent faibles et impuissants, et préoccupés par le fait que les gouvernements ne répondent pas correctement à leurs préoccupations. D'après 'la liste de la population carcérale mondiale' du Ministère de l'Intérieur du Royaume Uni ¹(A), on compte maintenant plus de 9 millions de personnes incarcérées dans le monde.

On dit que les valeurs éthiques d'une société se voient dans la manière dont elle respecte les traditions et les cultures des minorités. On pourrait peut-être dire la même chose de la façon dont la société traite ceux qui sont emprisonnés. Combien d'entre nous considèrent les prisonniers comme des ennemis ou des citoyens ? Les voyons nous comme des individus hostiles, dangereux et irrécupérables ; ou pensons nous que ce sont des êtres humains qui ont perdu leurs repères, fragilisés socialement, et qui, bien encadrés et en faisant des efforts personnels, peuvent être réinsérés dans la société et mener une vie responsable et enrichissante ?

Eh bien, tel était le thème d'une allocution donnée récemment par la Baronne Viviane Stern, Maître de Recherche au Bureau International d'Etudes sur les prisons, au Kings Collège de Londres ²(B). Dans son discours, la Baronne Stern disait " *Il nous faut trouver de nouvelles idées. La prison peut-elle devenir un lieu différent, un lieu où les privations et la cruauté sont réduites au minimum, où les prisonniers sont en sûreté mais considérés comme des citoyens, qui ont le droit de faire preuve d'altruisme et d'humanité ? La prison peut-elle devenir un lieu où l'accent est mis pour donner une chance au prisonnier (homme ou femme) de faire la paix avec la société en s'amendant et en étant réhabilité ?* "

Pour beaucoup cependant, les prisonniers font figures de parias qui ont causé un tort quelconque à la société, et devraient être incarcérés et relégués dans l'oubli pendant toute la durée de leur peine. Il est vrai que nous ne pouvons passer outre ni ignorer les atteintes à la vie et à la propriété perpétrées par les prisonniers reconnus coupables. Les souffrances

physiques et psychologiques infligées aux victimes d'un crime sont répréhensibles. Pourtant, dans toute société civilisée, cette idée de réparation, de permettre à ceux qui ont commis des offenses de se racheter aux yeux de la communauté est importante pour le développement du tissu social, et pour se familiariser avec l'idée de pardon collectif, et le fait de reconnaître que personne n'est parfait. Nous devrions peut-être nous souvenir de ces paroles du Christ : "Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre" ³.

Dans une allocution donnée l'an dernier par le Prof. André Coyle, Directeur au Bureau International d'Etudes sur les prisons ⁴(C), le Prof. Coyle a creusé l'idée que " les peines de prison sont rarement en rapport avec la gravité du crime. " Il cite l'exemple des USA, où la population carcérale est passée d'un demi million à plus de deux millions ces dernières 20 années. Pourtant, c'était dans un climat où le taux de criminalité était en baisse à cette époque. Le Prof. Coyle estime que ce paradoxe est lié à des motifs politiques, exprimés sous forme de clichés tels que 'Tolérance zéro', 'A bas les grèves', et 'Luttons contre la drogue'.

La Prison Modèle en Finlande

Dans son discours, le Prof. Coyle a évoqué le système carcéral progressiste en Finlande. Dans les années cinquante, le taux d'incarcération finlandais était l'un des plus élevés en Europe de l'Ouest. Et pourtant au cours de ces quarante dernières années environ, ce taux a chuté de façon spectaculaire, résultat du choix politique systématique délibéré et à long terme, de l'engagement d'hommes politiques, d'officiers du gouvernement et d'universitaires.

En Finlande, il existe un seul Bureau d'Application des Peines qui s'occupe du traitement des détenus et de la communauté. Ce Bureau a deux buts :

- Maintenir un niveau de sécurité pour la société par un système légal et sûr d'application des peines

- Contribuer à éviter les récidives en brisant le cercle vicieux de l'exclusion sociale pousse au crime

Ce Bureau s'appuie également sur deux valeurs de base :

- Le respect de la dignité et des droits légitimes de l'homme
- La foi dans le potentiel d'évolution et de changement d'un individu

Le Prof. Coyle a également fait part de son inquiétude en ce qui concerne le taux élevé de la population carcérale dans le monde, et du rôle du système pénal. A ce propos, il fait remarquer : “ le système pénal a un rôle très restreint pour ce qui est de créer et d'alimenter une société sûre et juste. Au cours de ces décennies nous avons laissé le système pénal se développer dans des endroits où il n'a pas sa place. Le système pénal peut être un outil pour soutenir et promouvoir les valeurs d'une société. Il ne peut se substituer à ces valeurs. Je présume que nous courons un danger réel si nous permettons cela. ”

Une Nouvelle Approche de la Réforme du Système Pénal dans un Siècle Nouveau

En avril 1999, 120 personnes venant de 50 pays se sont rencontrées à Egham, dans le Surrey, au Royaume Uni, avec pour thème ‘une nouvelle approche de la réforme du système pénal dans un siècle nouveau’⁵ (D). Des ministres et des fonctionnaires, des membres du Parlement, des juges et des représentants des ONG à l'échelon international, régional et national concernés par la réforme pénale et les droits de l'homme ont discuté “ du rôle du système pénal et en particulier de la prison dans une société civile et démocratique. ” Cette conférence a reconnu que “ le système pénal a besoin d'être réformé, et que le système carcéral dans le monde est en crise”.

A l'issue de la conférence, on a proposé un nouveau programme de réformes pénales pour les dix années à venir. On a abouti à de nombreuses conclusions, dont en voici quelques unes :

- Le nombre total des prisonniers s'est accru de façon drastique pour emprisonnement abusif, dans le but de chercher une solution au problème de l'usage de la drogue en société. Dans certaines sociétés, plus de 50 % des prisonniers sont détenus pour des délits concernant l'utilisation de drogues douces. L'ironie veut qu'un même pourcentage de prisonniers continue à consommer illégalement de la drogue en prison.
- Des groupes en situation de faiblesse, tels que des femmes, des enfants, des jeunes, des prisonniers malades mentaux ou en phase terminale, des handicapés, des personnes âgées, des minorités religieuses et ethniques, des ressortissants de pays étrangers et des détenus politiques, ne reçoivent pas toujours les soins nécessaires.
- L'emprisonnement est souvent la règle, même pour des délits mineurs, en priorité plutôt qu'en dernier recours. La prison empêche-t-elle les récidives ?

Un document d'enquête ‘Effets des Sanctions sur les récidives’ (mai 2002) édité par le conseiller juridique de la Couronne Canada⁶(E), a conclu que “ Des sanctions pénales plus répressives n'ont aucun effet dissuasif pour les risques de récidives. Au contraire, la sanction amène une légère augmentation du taux de récidive (3%). ” Dans la suite du document, on rajoute ces remarques édifiantes : “ les systèmes de répression basés sur les croyances que ‘traiter durement’ les criminels va réduire les risques de récidive ne sont pas fondés... L'inefficacité des moyens de sanction pour réduire les risques de récidive augmente le besoin de rechercher des alternatives qui ont fait leurs preuves. ”

Un certain nombre d'ONG telles que Le Centre pour les Jeunes Délinquants (CJJC), le système international de réforme Pénale, et la Ligue Howard pour la Réforme Pénale, ont pris des initiatives qui ont pour but d'assurer la sécurité du public, tout en réduisant la population carcérale, et la surpopulation, de faire baisser le taux de criminalité, tout en trouvant des techniques à moindre frais pour que les criminels puissent répondre de leurs actes, et s'amender de leurs comportements criminels. (G)

La toxicomanie : Problème de Santé ou de criminalité ?

Nous sommes tous familiarisés avec le slogan ‘luttons contre la drogue’, dont abusent largement les hommes politiques qui ne sont pas à cours d'arguments. Pourtant, aux yeux de certains, la toxicomanie est une affaire de santé plutôt qu'un problème de criminalité. La Baronne Stern, lors de la Conférence Européenne de 2001 sur “ Prison, Drogue et Société ”⁷ (H), s'est exprimée ainsi : “ La soi disant lutte contre la drogue a été un désastre pour les prisons dans le monde entier ; Elle remplit les prisons de personnes droguées et malades ; elle ouvre la porte à la corruption ; elle accroît la dépendance des prisonniers toxicomanes des prisonniers qui gèrent les approvisionnements, et augmente la violence endémique en prison. Elle favorise la propagation de la maladie avec le partage des seringues. ”

L'obligation de soins

Beaucoup parmi les pays plus pauvres du monde n'ont pas les moyens d'apporter la même qualité de soins aux prisonniers que les nations aisées. Néanmoins, ceci n'est pas une excuse eu égard aux privations et aux souffrances épouvantables que beaucoup de prisonniers doivent endurer. Il existe un minimum réglementaire de soins mis en place par les Nations Unies : ‘Minimum Réglementaire de soins pour le traitement des prisonniers’⁸ (I). Et aussi, l'article 10/1 de la Convention Internationale sur les Droits Civils et Politiques⁹ (J) stipule : “ Toutes les personnes privées de liberté seront traitées humainement et avec le respect dû à leur dignité en tant que personne humaine. ” Il y a peu de temps, la Baronne Stern (B) émettait ce commentaire lors d'une allocution : “ Quel que soit le degré de pauvreté d'un pays, et aussi faible son niveau de vie, l'Etat

qui emprisonne un être humain a une obligation de soins vis-à-vis de cette personne. ”

Un regard sur l'Education

Le grand besoin mondial de notre temps, c'est que le gouvernement s'implique réellement dans l'éducation des générations à venir, afin qu'ils deviennent des citoyens responsables et humains. Trop souvent, la volonté et les résolutions politiques négligent de développer les aspects plus nobles de la nature humaine, et d'essayer de mettre l'accent sur ce que nous pouvons offrir à la société, plutôt que sur ce qu'elle peut nous donner. Alors que l'humanité devient plus réceptive aux valeurs et aux principes élevés, telles que la bonne volonté et les justes relations humaines, nous pourrions voir de profonds changements se mettre en place, afin de répondre aux besoins réels de la population. On apprendra aux enfants dès leur jeune âge à grandir comme des citoyens intelligents, des parents avisés, et capables de se contrôler. Les éducateurs reconnaîtront à leur tour que la véritable éducation, c'est essentiellement la science qui permet de relier toutes les parties intégrales de l'être humain, qui va de ce fait se relier au proche environnement, puis à ce tout plus grand dans lequel nous avons tous un rôle à jouer. Les éducateurs qui ont une vision spirituelle dans le monde d'aujourd'hui travaillent sur ces idées de développement d'une nouvelle conscience chez les jeunes, où ils auront la liberté de penser et de se poser des questions, de grandir à la lumière de leur propre spiritualité intérieure, et de reconnaître leur degré de responsabilité quant au bien être d'autrui.

Le seul moment où les institutions pénitentiaires semblent attirer l'attention de la presse, c'est lorsqu'il y a des bagarres ou des désordres. Et il y a peu de débats dans le grand public sur la nécessité de réformes et le fait de réfléchir à des solutions constructives qui permettraient aux délinquants, qui pour la plupart sont issus de milieux désavantagés, de se réinsérer dans la société.

Pourtant il n'y a aucun doute sur le fait que des réformateurs progressistes en matière de pénalité commencent à s'intéresser de plus près au rôle joué par le système judiciaire et les institutions pénales. L'idée que des prisonniers soient incarcérés et qu'on les laisse végéter pendant un nombre incalculable d'années n'a pas les faveurs des penseurs plus éclairés de la société. Cela est improductif, et fait que des milliers de personnes qui sortent de prison chaque année se considèrent comme des rebus de la société, incapables

de répondre correctement aux attentes de la société à leur égard.

Beaucoup de gens n'ont aucune sympathie pour le sort des prisonniers. C'est une attitude déplorable, et si nous nous cherchons des excuses, c'est à nos risques et périls. Ce n'est que par une révision éclairée et compréhensive de notre système pénal que de réelles avancées pourront être faites pour la réhabilitation des prisonniers, la baisse de la criminalité et du taux de récidive, et que nous pourrions lever un coin de voile sur une zone d'ombre de la société, par une éthique plus élevée.

En 1995, le Ministre de l'Intérieur de l'Etat de l'Ouganda William Omania, lors d'une conférence pour la réforme du système pénal pan-Africain à Kampala (B) s'exprimait ainsi : “ Un jour, dans un avenir lointain, les gens vont probablement faire une rétrospective sur ce qui s'est passé dans la plupart des pays de notre époque, et se demander comment nous avons pu traiter ainsi nos semblables au nom de la justice. ”

- 1 Liste de la population carcérale mondiale du Ministère de l'Intérieur au Royaume Uni, 5^{ème} édition, copyright Crown, 2003
- 2 ‘Les prisonniers, ennemis ou citoyens ? – la responsabilité de l'Etat.’ Viviane Stern, Maître de Recherches, Bureau d'Etudes International sur les prisons, Kings Collège, Londres, Commission Internationale du Congrès pour les soins de santé physique et spirituelle des prisons catholiques, août 2003 (thème : la prison au 3^{ème} millénaire : un défi pour l'Eglise, l'Etat et la Société).
- 3 Le Nouveau Testament, Jean 8 :7.
- 4 ‘Assurer la sécurité en Ecosse. La contribution de la justice pénale’. Allocution du Prof. André Coyle, Directeur du Bureau d'Etudes International sur les prisons, Kings Collège, Londres, à la Ligue Howard pour une réforme pénale en Ecosse, octobre 2003.
- 5 Conférence sur la réforme du système pénal international, ‘Une nouvelle approche des réformes du système pénal dans un siècle nouveau’, avril 1999, Collège Royal Holloway, Egham, Surrey, Royaume Uni.
- 6 Une Enquête ‘Incidence des sanctions sur le taux de récidive’ (Mai 2002) Edité par le Conseiller Juridique de la Couronne Canada (www.sgc.gc.ca).
- 7 Allocution de la Baronne Viviane Stern, Maître de Recherches, Bureau d'Etudes International sur les prisons, Kings Collège Londres, lors de la conférence européenne sur “ Prisons, Drogue et Société ”, Berne, Suisse, septembre 2001.
- 8 Minimum Réglementaire des NU pour le traitement des prisonniers .
- 9 Article 10/1de la Convention Internationale sur les droits civils et politiques.

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA GRANDE INVOCATION

*“ L’Invocation est un appel conscient et bien orienté pour davantage de lumière et d’amour. ”
“Rapprochez vous de Lui, et il viendra vers vous”. (Jean IV.8)*

Cela fait maintenant 52 ans que la Bonne Volonté Mondiale a instauré la Journée de la Grande Invocation. Pour quelle raison ? Quel est l’impact de cet événement planétaire ? Une manière d’y répondre serait par une petite réflexion sur le processus de l’invocation, qui combine l’idée de prière et de méditation.

En fait, l’invocation n’est qu’une partie du processus ; l’autre partie, c’est l’évocation. Il vaudrait mieux parler alors de “ l’Invocation Mondiale, et la Journée de l’Evocation ”, mais c’est plutôt lourd. L’invocation lance un appel vers le haut, en direction des sources spirituelles les plus élevées que nous puissions contacter ; l’évocation est la réponse à cet appel, l’afflux de lumière spirituelle, d’amour et de puissance, venu d’en haut. Le processus de l’invocation et de l’évocation est lié au fait que tout dans l’univers est en mouvement permanent. Et puisque l’énergie suit la pensée, chaque fois que nous pensons, nous provoquons un certain mouvement sur les plans intérieurs. Ainsi, chaque fois que nous prions ou que nous méditons, nous causons un mouvement spirituel, qui nous élève, et pas seulement nous-mêmes, mais l’ensemble de la création, dans un mouvement vers le haut, un petit peu vers la lumière, et qui fait descendre le royaume de Dieu sur terre. La Journée mondiale de l’Invocation est une merveilleuse opportunité pour contribuer à réaliser cet objectif.

Le trait caractéristique de la Journée de la Grande Invocation, c’est l’utilisation de la Grande Invocation. Ce qui rend universel l’appel contenu dans cette prière, c’est qu’il incarne certaines grandes vérités : la réalité de l’existence d’une Source Suprême, que certaines traditions nomment Dieu ; la réalité du fait qu’au-delà des apparences, le moteur de l’énergie universelle est l’Amour ; la réalité du fait qu’un Grand Etre vint sur terre, qu’il a incarné cet amour pour que nous puissions le comprendre, et qu’il reviendra ; la réalité du fait que l’amour et l’intelligence sont des expressions de ce qu’on appelle la Volonté de Dieu ; et enfin cette vérité immanquable que seule l’humanité peut réaliser le Plan. Elle établit un lien unique entre les énergies de lumière, d’amour et de volonté de

bien dans un même appel vers la source ultime. Elle est un parler direct du besoin mondial, car la lumière est nécessaire pour illuminer la vision d’une nouvelle civilisation ; l’amour, pour dissiper le climat actuel de séparativité et de haine ; et la puissance de la volonté de bien, pour orienter les prises de décision de l’humanité. La Journée Mondiale de l’Invocation est un appel puissant en vue de la libération de ces énergies qui permettront à l’humanité de bâtir la nouvelle civilisation Verseau.

La Journée Mondiale de l’Invocation ne tombe pas chaque année le même jour, dans la mesure où elle dépend d’une fête spirituelle, la Fête de la Bonne Volonté, qui est fixée par le calendrier lunaire. Deux mois après les Fêtes pascales en Occident, et un mois après la Fête de Wesak en Orient, la Fête de la Bonne Volonté exprime l’idéal de l’humanité une, de l’Orient et de l’Occident, dans une approche unie vers la Divinité. Le caractère universel de la Grande Invocation fait qu’elle incarne parfaitement cette aspiration.

Nous encourageons donc tous ceux qui répondent à cette Journée Mondiale de l’Invocation à la fêter en union avec d’autres dans le monde, et à diffuser plus largement les informations sur cette Journée et sur la Grande Invocation.

Nous avons un large éventail de documents sur la Journée Mondiale de l’Invocation et sur la Grande Invocation, susceptibles d’être distribués à des individus et à des groupes : des librairies et bibliothèques peuvent se mettre d’accord pour se procurer des signets et des cartes postales en couleur pour les présenter au public ; il est possible de distribuer ces documents aux congrégations et autres groupements religieux ; si un groupe organise une rencontre, on peut en informer la presse locale ; et vous avez peut-être d’autres idées pour les distribuer dans votre entourage. Veuillez vous joindre à nous pour mieux faire connaître cette Journée autour de vous, et pour qu’elle ait une plus grande signification spirituelle dans la vie des hommes.

La Grande Invocation

Du point de Lumière dans la pensée de Dieu
Que la Lumière afflue dans la pensée des hommes
Que la Lumière descende sur la Terre.

Du point d’Amour dans le cœur de Dieu
Que l’Amour afflue dans le cœur des hommes.
Puisse le Christ revenir sur Terre.

Du centre où la Volonté de Dieu est connue
Que le dessein guide le faible vouloir des hommes,
Le dessein que les Maîtres connaissent et servent.

Du centre que nous appelons la race des hommes
Que le Plan d’Amour et de Lumière s’épanouisse,
Et puisse-t-il sceller la porte de la demeure du mal.

Que Lumière, Amour et Puissance restaurent le Plan sur la Terre.

(Version adaptée)

Du point de Lumière dans la Pensée de Dieu
Que la lumière afflue dans la pensée humaine
Que la Lumière descende sur la Terre.

Du point d’Amour dans le Cœur de Dieu
Que l’amour afflue dans le cœur humain
Puisse Celui qui Vient revenir sur Terre.

Du Centre où la Volonté de Dieu est connue
Que le dessein guide le faible vouloir humain,
Le Dessein que les Maîtres connaissent et servent.

Du centre que nous appelons la race humaine,
Que le Plan d’Amour et de Lumière s’épanouisse,
Et puissent-ils sceller la porte de la demeure du mal.

Que lumière, Amour et Puissance restaurent le Plan sur la Terre.

LES ACTIVITES DE TRANSITION

Conférence Sud Africaine des 4-10 juillet 2004 sur l'Âme et l'Éducation au campus scolaire d'Epworth à Pietermaritzburg, en Afrique du Sud. Mission de la conférence : rechercher et infuser davantage de conscience de l'âme, d'amour et de sagesse dans l'éducation ; renforcer les efforts de la collectivité pour une éducation plus éclairée ; approfondir les relations d'âme à âme avec nos collègues, étudiants, le corps enseignant, la famille et les amis ; soutenir et avoir une part active pour ce qui est de respecter la diversité de toutes cultures, races, croyances et philosophies qui constituent notre monde ; accorder davantage de crédit à la phase de l'apprentissage.

Le travail de cette conférence est en accord avec le Manifeste sur les valeurs, l'éducation et la démocratie (2001) du Département de l'Éducation Nationale Sud Africain, et il contribue de manière fort opportune à trouver les idées nécessaires pour le mettre en pratique. C'est aussi une occasion de célébrer le dixième anniversaire du statut de démocratie de l'Afrique du Sud, et de voir comment l'éducation a progressé. La première conférence sur l'éducation de l'âme s'est tenue à Findhorn, en Ecosse en octobre 2000, et a été sponsorisée par l'UNESCO. D'autres conférences sur l'éducation de l'âme ont suivi à Hawaï, aux Pays Bas et en Australie.

Depuis la maternelle jusqu'au Doctorat, nous avons créé et cherché continuellement à promouvoir globalement un système d'éducation alternatif au système classique, qui se caractérise en général par un état de stress et d'affairisme. L'absence de spiritualité dans la vie de nombreux jeunes gens les pousse vers l'alcool, la drogue, le sexe et les ordinateurs, entre autre, pour donner un sens à leur vie. La technologie devient le nouvel agent de l'âme. Nous n'avons pas besoin de revoir les vieux programmes, nous voulons un nouveau paradigme. La conférence va s'occuper de ces questions pour chercher des voies novatrices. Les sujets qui seront abordés sont les suivants : Les crises chez les jeunes et les adultes – la technologie, la drogue, le SIDA ; Du garçonnet à l'homme ; L'apprentissage de l'écologie et le savoir de la population indigène ; l'art comme nourriture de l'âme ; les modèles alternatifs de tous les degrés (y compris les écoles Waldorf, l'enseignement à domicile, l'Éducation de la paix etc..., l'Université de l'esprit). Le cadre de la conférence sera holistique dans ses buts et ses manifestations, proposant une multitude d'ateliers inspirés et de petits cours entre les conférences.

Pour davantage d'informations veuillez contacter : Deanne Lawrance, Iris Bornman et Derek Pienaar, Commission Initiale, Conférence Sud Africaine pour l'Éducation de l'âme P.O. Box 21438 Mayors Walk 3208 Afrique du Sud
Email : soulinedu@futurenet.org.za
Web : www.soulineducation.org.za

2^{ème} Conférence Internationale sur la Spiritualité dans les Organisations (ICOS). L'Esprit Vivant en Soi et en Société – 14-16 juillet 2004 à Southland Collège, Université du Surrey-Roehampton.

Le but de cette conférence est de faire œuvre de pionnier dans la compréhension de notre nature spirituelle, et de rechercher les aspects transformateurs chez l'individu, tout en contribuant à précipiter les changements culturels au 21^{ème} siècle. Les organisateurs de cette conférence ont dans le but d'approfondir cette idée que la conscience humaine est en pleine mutation, amenant un éveil de notre nature spirituelle, particulièrement de circonstance de nos jours avec le défi de la globalisation ; des stratégies d'organisation, sociales et politiques qui sont souvent inspirées par la peur, et le fait de négliger les valeurs et les vertus spirituelles. Il y a de ce fait, un besoin de recréer le lien entre la spiritualité qui se développe et la vie pratique. Ceux qui participeront à la conférence sont des leaders d'organisation, des éducateurs, des fondateurs de communautés (religieuses et laïques), des universitaires et autres, qui veulent explorer et discuter de la dimension religieuse du soi et de la société. Des conférenciers de premier plan vont expérimenter et explorer en profondeur des sujets comme : vivre ouvertement sa spiritualité, aider l'autre dans la même démarche ; bâtir des ponts entre la spiritualité de l'individu et la spiritualité au travail, en société et dans ses aspects culturels ; trouver un espace sacré pour le partage de ces expériences ; trouver des voies nouvelles pour créer un monde meilleur. L'ICOS est mandaté par le Dr Josie Gregory, Groupe de Recherche du potentiel humain, Section Éducation, Université du Surrey, ainsi qu'une équipe de praticiens et d'universitaires chevronnés, oeuvrant dans le domaine du développement spirituel. Il est non sectaire, et ne dépend d'aucune organisation, milieu d'affaires ou école de pensée. La conférence ICOS est à but non lucratif et les membres de l'équipe sont des bénévoles. Pour plus de renseignements et d'informations : Pénélope Harris, Section pour les Etudes Pédagogiques, Université des Lettres du Surrey, Guildford GU2 7XH Surrey Royaume Uni :
tél : +44(0)1483-689760 ; Fax : +44-(0)1483-686191
Email : livingspirit@surrey.a.uk
Web : www.icosconference.com

Le Forum de Barcelone 2004 se présente comme “ un nouvel espace créateur et expérimental de réflexion lié aux conflits culturels et sociaux auxquels l'humanité est confrontée à l'aube du 21^{ème} siècle. ”

Ce Forum est axé sur trois thèmes principaux : la diversité culturelle, le développement durable et les conditions pour la paix. Pendant 141 jours, du 9 mai au 26 septembre 2004, les visiteurs pourront expérimenter d'autres cultures et spectacles du monde entier par le biais d'expositions, à grande

et petite échelle, d'ateliers, de marchés, de représentations, jeux, et autres ; pendant la durée de ce forum, Barcelone sera le théâtre d'expositions, de représentations et de spectacles de rues, en rapport avec le forum. Les musées, les établissements et les institutions de la ville seront également mobilisés, en devenant le siège de conférences spéciales, de festivals et d'art contemporain.

Ce forum comprend une série de tables rondes, regroupant un grand nombre de conférences et de congrès, basés sur la réflexion. L'une des plus importantes accueillera + de 1500 conférenciers du monde entier, à la recherche de solutions aux grands maux dont souffre l'humanité. Une autre table ronde durera une semaine en juillet, et verra les Représentants des religions mondiales réunis autour du thème : les Chemins vers la Paix : sagesse de l'écoute, puissance de l'engagement. Un forum préliminaire a déjà eu lieu, intitulé : " La terre dialogue avec Barcelone " ; ceci avait été inauguré par l'ex Président de l'URSS et Prix Nobel de la Paix Mikhaïl Gorbatchev, en qualité de Président de la Croix Rouge Internationale. Lors de son discours, M. Gorbatchev fit l'apologie d'une nouvelle " Perestroïka " mondiale qui transformerait la planète, et parla du forum comme d'une " activité unique et merveilleuse, un événement né d'un consensus, avec des institutions telles que L'UNESCO, dont l'importance pour la culture internationale est primordiale. "

Une participation en ligne dans de nombreux débats en rapport avec le thème de ce forum est maintenant possible,

et les participants ont un espace libre pour proposer leurs solutions aux problèmes mondiaux. Un registre est à la disposition des participants pour recueillir leurs idées et impressions sur cet événement, ainsi qu'un tableau d'affichage où les gens pourront échanger des informations sur tout ce qu'ils aimeraient réaliser sur le sujet. On peut également envoyer des cartons d'invitation en ligne, pour aider à faire passer le message sur le forum dans le monde entier. Un bulletin email est mis gracieusement à la disposition des abonnés, intitulé " L'express 2004 ", qui communiquera les nouvelles fraîches sur le site Web du Forum Universel de la culture.

L'attaque terroriste qui a causé dernièrement tant de pertes humaines à Madrid n'a fait que renforcer la volonté unie de Barcelone 2004. Par contraste, cet événement sera une fête de l'espoir, et célébrera la diversité culturelle au sein de l'unité, oeuvrant efficacement pour éliminer la peur et le découragement. Et plus important peut-être, il servira de plate forme pour promouvoir un idéal partagé de paix, de sécurité et de bonne volonté à venir. Pour davantage de renseignements contacter le site internet : www.barcelona2004.org , tél : +34-902-24-2004, Email : informacio@barcelona2004.org et Forum Barcelona 2004, C/Llul 95-97, planta 6, Barcelone 08005 ESPAGNE

A défaut de précision, tous les articles sont préparés par les membres travaillant au sein de la Bonne Volonté Mondiale.

Etablir de justes relations humaines

ISSN 0818-4984

La Bonne Volonté Mondiale est un mouvement international qui oeuvre pour la mobilisation de l'énergie de bonne volonté et l'établissement de justes relations humaines. Elle a été créée en 1932 en tant qu'activité de service de la Lucis Trust. En Grande Bretagne, la Lucis Trust est inscrite au registre des associations sous la raison sociale «Educational Charity». Aux Etats-Unis elle est enregistrée comme une association éducative à but non lucratif et donc non sujette à l'impôt, tandis qu'en Suisse, elle est enregistrée dans la catégorie des associations à but non lucratif. La Bonne Volonté Mondiale est reconnue par les Nations Unies en tant qu'Organisation non gouvernementale. A cet effet, elle participe régulièrement à diverses activités de l'ONU. Quant à la Lucis Trust, elle dispose du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Le bulletin de la Bonne Volonté Mondiale est publié quatre fois par an. Des copies peuvent être obtenues sur simple demande. Le Bulletin est aussi publié en anglais, danois, hollandais, italien, portugais, russe, espagnol, allemand, grec et suédois. L'adresse internet du Bulletin est: www.worldgoodwill.org

Le travail de la Bonne Volonté Mondiale étant financé exclusivement par des dons, le Bulletin est distribué gratuitement. Cependant tout don est le bienvenu.

FRANCE: Centre Régional des services financiers - Chèques postaux 69900. Lyon Chèques. Compte 10 084 79 W 0 38
SUISSE: U.B.S. SA - Vermont - Nations 1211 Genève 1. Compte C 8 760-137 2
Postfinance - Centre de traitement CH 1631 - Bulle. Lucis Trust Compte 12 11774-8
BELGIQUE: OFFICE DES CHEQUES POSTAUX Lucis Trust , Compte 000-08 23900-79, 1100 Bruxelles

1 rue de Varembe(3°)
Case Postale 31
1211 Genève 20
SUISSE

3 Whitehall Court
Suite 54
London SW1A 2EF
UK

120 Wall Street
24th Floor
New York, NY 10005
USA